

CELEBRATION DE LA LOI DU 9 DECEMBRE 1905.

Le Conseil d'administration avait souhaité que l'Association célèbre le centenaire de la loi du 9 décembre 1905, plus connue sous le nom de « loi de séparation des églises et de l'Etat », sous la forme d'une conférence donnée par un spécialiste d'Aristide Briand, le rapporteur de la loi.

La conférence devait avoir lieu le 3 décembre 2005 au Palais des Congrès de Grasse. Au dernier moment elle a dû être annulée par suite de l'indisponibilité du conférencier.

Parallèlement, des travaux de recherche avaient été menés dans les archives municipales sur des documents de l'époque : délibérations du Conseil municipal, journaux publiés à Grasse (« le Journal de Grasse », « la Revue de Grasse », « la Voix du peuple ») qui permettaient de montrer les préoccupations des Grassois, au moment où le projet de loi était en discussion, puis voté.

Nous n'avons pas voulu que ce travail soit perdu, d'où l'idée d'une exposition qui a été inaugurée le vendredi 9 décembre 2005, jour anniversaire du centenaire de la loi, à la bibliothèque municipale de Grasse, avec une présentation faite par le vice-président, Rémi Krizanaz. De son côté, le président adressa ses félicitations à toutes celles et tous ceux qui ont participé à la réalisation et à la mise en place de l'exposition.